

# COURRIER des PENSIONNÉS

## CGT - ÉNERGIES TOURAINE

Rejoignez-nous,  
c'est tout Droit à  
Gauche.  
Solidarité,  
Fraternité,  
Liberté...

Bulletin trimestriel n° 54



Etre syndiqué-e en retraite  
c'est continuer à défendre ses conditions  
de vie.



### Les retraités ne sont ni dans l'abondance, ni dans l'insouciance !

Les coups bas du gouvernement accablent la population et plus particulièrement les retraités et les plus démunis. De plus en plus de travailleurs-se-s, d'étudiant-e-s, de retraité-e-s, de privé-e-s d'emplois, sont dans une situation de précarité ou sombrent dans la pauvreté avec une inflation qui touche tous les produits de première nécessité, notamment l'énergie. Le travail ne paie pas !

Les 4 % d'augmentation octroyés aux retraites ne compenseront pas l'inflation qui atteint les 6% fin septembre.

Force de constater que simultanément, les profits des plus riches continuent d'exploser.

Les annonces d'augmentation de l'Énergie de plus de 15 % au 1er janvier 2023 sont inacceptables, injustes et non justifiées. La solution passe par la sortie du marché européen des deux énergies (gaz et électricité).

Les suppressions de 115.000 lits dans les hôpitaux en 25 ans et de 100.000 postes de soignants en 8 ans pèsent lourdement sur l'ensemble de la population et entraînent une dégradation de la qualité d'accueil et de soins.

Ce gouvernement se contente de mesures et évite toute croissance générale des rémunérations. Il réduit la protection sociale : passage en force pour la retraite à 65ans, suppression des régimes particuliers, accès à l'assurance chômage plus restrictif.

Il nous faut une augmentation substantiellement du SMIC, des pensions, des minimas sociaux, des bourses d'études, et du point d'indice dans la fonction publique.

Les luttes sectorielles, d'entreprises doivent continuer et s'amplifier partout. Dans l'immédiat, l'augmentation des salaires, des pensions à hauteur de 2000 € brut minimum est une impérieuse nécessité pour sortir de la pauvreté. Cela ne sera que meilleur pour alimenter notre protection sociale (retraite et sécurité sociale,).

Il est plus qu'urgent et impératif de se lever et de lutter ! Les appels à la lutte voient le jour dans de nombreuses professions ou entreprises, aboutissent dans leur majorité à la victoire.

**Rendez-vous dans les prochaines semaines manifestations intersyndicales, avec un col roulé s'il le faut !**





## La CGT propose 10 mesures urgentes pour les salaires et le pouvoir d'achat.

Le gouvernement a présenté un projet de loi portant des mesures urgentes censées protéger le pouvoir d'achat (de qui ?). On note que ces mesures ne portent pas les questions centrales du moment ; salaires, smic, minima de branches, retraites... c'est pour cela que la CGT propose 10 mesures d'urgence pour les salaires et le pouvoir d'achat :

- 1) L'augmentation des salaires et du Smic pour répondre à l'urgence sociale !
- 2) L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes
- 3) La reconnaissance des diplômés dès l'embauche et le paiement de la qualification
- 4) Un revenu de remplacement pour tou-te-s les privé-e-s d'emploi au minimum au niveau du Smic !
- 5) L'augmentation des pensions des retraité-e-s avec un niveau minimum de 2 000 euros brut
- 6) Une allocation d'autonomie pour les étudiant-e-s et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprenti-e-s
- 7) Encadrement à la baisse des loyers et plafonnement de la quittance à 20 % du revenu des ménages



- 8) Abaisser le taux de TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité
- 9) La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier
- 10) L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales et le conditionnement des aides publiques aux entreprises

### IDCP

Signalez votre départ en retraite à votre CMCAS et à la CCAS pour que votre cotisation IDCP soit modifiée en fonction

Profitez-en pour réajuster votre contrat et modifier les ayants droit si besoin, vous pouvez appeler le N° spécifique à cet effet : 08-00-00-50-45

### Si je suis inactif ?

Lorsque l'ouvrant droit est en inactivité, chaque garantie est calculée en pourcentage de la pension de l'agent. Pour plus d'information, rendez vous dans la rubrique IDCP sur le site : [www.assurances-personnes-ccas.com](http://www.assurances-personnes-ccas.com)



## L'Association pour l'INformation et la DÉfense des CONSommateurs Salariés (INDECOSA)

Objectifs: Assurer et développer la protection, la formation, l'information et la défense des consommateurs et des locataires. Suivre la mise en œuvre d'actions consuméristes portant des valeurs sociales et environnementales.

Site internet départemental: <https://www.indecosacgt37.fr/>

Nos permanences ont lieu dorénavant le Mercredi de 9 h à 18 bureau N° 1 (nouveau bureau)

Toujours au 18 rue de l'Oiselet à 37550 St AVERTIN dans les locaux de l'UD-CGT-37

Pour une meilleure efficacité, merci de prendre rendez-vous au **02 47 38 53 81**

**Nos autres permanences Consommation, Logement, etc... :**

**Permanences tous les 3ème mardi du mois de 10 h à 13 h dans les locaux de la CMCAS (EDF)**

### Hommage...

Notre camarade et ami Parick Fresne est décédé dimanche 26 juin 2022 à l'âge de 65ans sous le ciel bleu de Corse où il passait quelques jours de vacances.

Adhérent CGT du syndicat du Centre de Production Nucléaire d'Avoine, il en fut de nombreuses années un animateur.

Acteur infatigable de l'action syndicale, il s'est illustré dans de nombreuses luttes syndicales en Indre et Loire et sur le Chinonais parmi lesquelles Bull, Trambrant, Vestil, Chiminter, Sprague, Plastivaloire et bien d'autres encore.

Patrick était membre de la direction de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire depuis 1983. Membre du Bureau et de la Commission Exécutive, secrétaire à l'organisation, co-secrétaire de l'Union Syndicale des Retraités CGT depuis février 2020, Secrétaire du Pool dactylographique pendant de très nombreuses années et co-animateur de la Section des Pensionné-e-s CGT Energie 37.

Militant reconnu par toutes et tous pour sa gentillesse, son humanisme, sa fidélité à ses engagements et l'efficacité de son action, Patrick était membre du bureau fédéral, du conseil départemental du Parti Communiste d'Indre et Loire, de la section du Parti communiste de Chinon et membre de l'association France Kurdistan. Il fut, jusqu'à ce jour, administrateur de l'URSSAF.

Patrick FRESNE était un passionné de rugby et aimait partager de bons moments de convivialité.

Patrick FRESNE laisse un grand vide dans le milieu syndical, associatif et politique. Béret bas Camarade...





## Repousser l'âge de la retraite à 65 ans pour résoudre le problème de « pénurie de main-d'œuvre » !?

C'est un des arguments du gouvernement Macron. En 2021, le taux d'emploi des 55-64 ans était de 56,2 % (Source Ministère du travail).

Les employeurs sont plutôt enclins à débaucher les 50-60 ans (58% des licenciements aux Prud'hommes)...

Reculer l'âge de la retraite à 65 ans c'est, au mieux, pousser vers l'assurance chômage près d'un travailleur sur deux, ou, au pire, amener près d'un travailleur sur deux à la précarité, à la pauvreté.

Quelles solutions au problème de pénurie de main-d'œuvre ?

Le mouvement engagé de longue date par les gouvernements successifs (exonération de cotisations sociales, prime d'activité, ...) incitent les employeurs à donner des salaires très médiocres et des conditions de travail très difficiles (7j/7, horaire à rallonge, précarité, pénibilité,,,,).

Leur premier objectif est de baisser le coût du travail pour maintenir ou accroître celui du capital.

Dans certains secteurs comme l'hôtellerie, la grande distribution, les services à la personne, le travail ne paie plus. Les salarié-e-s « survivent » de leur travail.

Pour ces salarié-e-s, la priorité n'est plus le travail mais les conditions de vie.

Notre modèle social fondé sur la solidarité collective et la responsabilité sociale des entreprises est mis à mal.



Il n'y a pas de pénurie de main d'œuvre mais des rémunérations et des conditions de travail indignes !

Le problème est clairement le coût du Capital.

La CGT revendique :

- 2000€ brut minimum pour les salaires et les pensions.
- une Protection Sociale solide et ambitieuse.
- des Services publics revitalisés



La Première Ministre vient de demander aux préfets de réquisitionner l'ensemble des travailleurs d'Esso - Exxon mobil. Pour autant, celle-ci n'est pas nécessaire et est illégale.

Comme l'a rappelé l'OIT dans sa condamnation de la France en 2010, la réquisition ne doit concerner que les activités essentielles (véhicules sanitaires, de secours, de sécurité, etc.) L'organisation et le ravitaillement de celles-ci est de la responsabilité du gouvernement. Pour ce faire, la France s'est dotée de soi-disant stocks d'essence « stratégiques ». Pourquoi ne les utilise-t-elle pas ?

La CGT appelle donc toutes ses organisations à soutenir massivement les salariés des raffineries, en se rendant sur les piquets de grève ou en manifestant devant les préfetures et sous-préfetures, contre cette attaque inadmissible au droit constitutionnel qu'est le droit de grève.

La CGT suspend, de ce fait, toutes les participations aux réunions avec le gouvernement et le patronat dans la période.





## Compte-rendu du Conseil d'Administration

### Clôture des comptes

Sur l'année 2021, la somme de 191.508,76 euros n'a pas été utilisée. Nous avons donc un reliquat budgétaire positif. Bien entendu, cela n'est lié qu'aux effets de la pandémie, durant laquelle nous n'avons pas été en mesure de proposer d'activités. La CGT propose d'affecter cette somme dans les réserves pour créer de nouvelles activités durant l'année 2022 et entretenir notre patrimoine.

**VOTE A L'UNANIMITE**

Sur cette somme, nous proposons d'investir dans notre patrimoine.

- 12.700 € pour la réfection du terrain foot/rugby du site « Vaugourdon »
- 16.360 € dans les travaux nécessaires à Mont-près-Chambord et proposons une nouvelle activité,
- Soirée théâtre amateur, programmée en octobre, à noter que la recette sera reversée à une association d'élevage de chien guide d'aveugle

D'autres propositions suivront...

### Pour 2023 Propositions CGT validées



#### « Budget dédié au Handicap »

Une enveloppe financière sera dédiée à l'adaptation d'activités afin de les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.

Budget : 2.000 €    Vote : à l'UNANIMITE

#### « Sensibilisation au Handicap »

En association avec APF (Association des Paralysés de France) et la Fédération Française Handisport, nous proposerons des actions de sensibilisation autour du handicap, notamment à travers le sport.

Budget : 2.000 €    Vote : 12 voix POUR (CGT CFDT et FO) et 5 Abstentions (CFE-CGC)

#### « Prévention »

La santé est un facteur majeur pour bien vivre et bien vieillir. Que l'on soit actif ou pensionné, nous proposerons chaque année, une action de prévention dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Budget : 1.000 €    Vote : 12 voix POUR (CGT CFDT et FO) et 5 Abstentions (CFE-CGC)

#### « Jardins partagés »

Entre les mains des sous-commissions jeunesse et pensionnés, nous mettrons en œuvre des jardins partagés sur le site de Vaugourdon (37). Le savoir et savoir-faire de nos aînés au service de l'apprentissage des plus jeunes dans l'art de la culture potagère. Pour consommer mieux et autrement en apprenant à respecter la nature et l'environnement.

Budget : Fonctionnement 500 € et Investissement matériel 500 €

Vote : 13 voix POUR (CGT CFE-CGC et FO) et 4 Abstentions (CFDT)

### Propositions CGT rejetées et ainsi refusées.



#### « Forum des Activités Sociales »

Pour promouvoir nos activités sociales dans leur ensemble, du centralisé (CCAS) au décentralisé (CMCAS).

Budget : 6.000 €    Vote : 7 voix POUR (CGT) et 10 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT et FO)

#### Animation des « Restaurants d'entreprise »

Sur des thématiques nationales et locales tout au long de l'année.

Budget : 100 € par restaurant soit 500 €    Vote : 8 voix POUR (CGT et FO) et 9 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT)

#### « Construction d'une salle multi-activités sur le site de Vaugourdon (Veigné-37) »

Mettre à disposition des bénéficiaires une salle équipée pouvant être utilisée pour des fêtes de famille ou réunions de travail. Le Loir et Cher est équipé d'une salle de ce type et avons le souci de l'égalité de traitement entre nos 2 départements. Ce projet validé en 2018 par l'Assemblée Générale de CMCAS, est toujours en cours d'étude.

Suite=====>



(Suite et fin)

Après ces 2 années de pandémie, l'architecte a travaillé sur les plans de ce projet. Malheureusement, la fiche budgétaire 2022 a été supprimée par vote majoritaire de la CFDT et de la CFE-CGC.

L'Assemblée Générale étant majeure pour ce type de décision, nous soumettrons ce sujet à l'approbation de l'AG

Budget : 150.000 € A noter que cet argent est provisionné depuis 2018

Vote : 7 voix POUR (CGT) et 9 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT) et 1 abs (FO)

#### « Accueil des nouveaux arrivants »

Pour tous les nouveaux arrivants sur notre territoire, nous proposons une journée d'accueil afin de les accompagner dans leurs démarches et faire connaître les activités sociales dans ses multiples dimensions (activités, assurances...)

Budget : 2.000 € (environ 100 personnes par département) Vote : 7 voix POUR (CGT) et 10 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT - FO)

#### Création d'un atelier « Théâtre »

Nous proposons la création d'un atelier Théâtre pour tous les âges. C'est l'occasion de faire vivre le « PAR » les agents, « POUR » les agents auquel la CGT est très attaché.

Nous savons que nous avons des écrivains parmi les agents et aimerions proposer la mise en scène de l'une de leur production

Budget : Fonctionnement 3.000 € + Investissement matériel 5.000 € (équipement 1<sup>ère</sup> année)

Vote : 7 voix POUR (CGT) et 9 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT) et 1 abs (FO)

#### Le « festival d'Energies »

Le « festival d'Energies » aura lieu en 2023. Nous proposons un bracelet d'entrée à hauteur de 50%

Budget total à prévoir : 21.000 € (pour 600 OD/AD)

Vote : 7 voix POUR (CGT) et 9 voix CONTRE (CFE/CGC - CFDT) et 1 abs (FO)

#### « Ecole de musique de Chinon »

Pour 2022, le CFE-CGC et la CFDT ont refusé le budget nécessaire pour un fonctionnement pérenne. Au-delà de l'aspect financier, cette école permet un lien social et l'accès, notamment aux plus faibles coefficients sociaux, à des cours de qualité pour la centaine d'élèves en bénéficiant. Sans cette école, il n'y a aucune structure extérieure en capacité de les accueillir et encore moins à un tarif socialisé.

Nous réaffirmons l'utilité sociale et culturelle de cette école.

Budget : 20.000 €

Vote : 7 voix POUR (CGT) et 9 voix CONTRE (CFE/CGC - CF DT) et 1 abs (FO)

**FO** Aucune Proposition ! **CFDT** Ne budgétise aucune de ses propositions ! ET enfin **CFE-CGC** Ne propose que les idées de la CGT misent en œuvre dans les CMCAS alentour !

### Ce n'est pas sérieux !

**Que sont devenues les propositions électorales pour lesquelles vous les avez élus !**

**Pour la CGT, leurs propositions mettent en danger la pérennité financière de votre CMCAS Tours-Blois. Pour ces raisons, la CGT ne présentera aucun candidat aux 1ères responsabilités (Présidence, Trésorerie et 1ère Vice-Présidence) en 2023**

**37,5 % des bénéficiaires ont fait confiance à la CGT lors des dernières élections.**

**En 2023, vos élus CGT continueront à œuvrer dans les commissions, les SLVies ainsi qu'au Conseil d'Administration pour des activités sociales de qualité, de proximité, accessibles à toutes et tous dans le respect de nos valeurs d'émancipation, d'équité et de solidarité**

**Prochain Conseil d'Administration**

**jeudi 15 décembre**

**Vote du budget 2023**





L'AG des pensionnés CGT Energies 37 hier à l'UD CGT 37 :

Les débats ont été vifs mais sincères, nos militant-e-s sont remonté-e-s comme des pendules... Et les prochains rendez-vous dans la rue ont été donnés.

Un compte rendu vous sera fait dans les prochains courriers de Pascal .... En attendant voici quelques photos :





**Concert**

**Concert**

**Concert**

**MAXIME LE FORESTIER à Tours au Palais des Congrès.**

Soirée Brassens

« Brassens est un repère dans la chanson française comme Bach dans la musique classique ». Au micro de France Culture, Maxime Le Forestier aurait pu ajouter que le créateur de la Chanson pour l'auvergnat avait également été un phare dans sa propre carrière.

**Le jeudi 12 janvier 2023 à Tours 20H30 Palais des Congrès - Auditorium François Ier**



**Les Deux-Moiselles de B. ou l'art du cabaret revisité**

Juliette et Amandine se sont rencontrées sur le palier de leur immeuble, quartier Blanqui à Tours. C'est en pleine séance de natation qu'Amandine proposa à Juliette d'allier leurs talents de chanteuses et de musiciennes

**Le samedi 19 novembre 2022**

**Neuvy le Roi 20h30 - Salle Armand Moisant (Rue des prés)**



**Lecture**

**Lecture**

**Lecture**



Eric Hazan, expert en déambulations érudites, nous dévoile les mille et un secrets de la capitale française. Là, on vitupère Hausmann, assassin du vieux Paris. Ailleurs, on rêve en compagnie de Zola à l'ombre du Bonheurs des Dames. Et le plaisir s'impose comme une évidence. Pas de doute, la promenade est un art..... (Livre réédité en poche, Points, 2010 ; et grand format avec illustrations, Seuil, 2012)

Pour continuer notre ballade Parisienne, deux romans Policier de bonne facture:

**Le bureau des affaires occultes (t1) de Éric Fouassier**

Automne 1830, Valentin Verne, jeune inspecteur du service des mœurs, est muté à la brigade de Sûreté fondée quelques années plus tôt par le fameux Vidocq. Il doit élucider une série de morts étranges...

Et aussi dans la série « Le bureau des affaires occultes) (t2) : **Le fantôme du Vicaire** Mars 1831, Louis-Philippe hésite entre deux lignes politiques : modernité ou tradition. Des tergiversations menacent l'existence du nouveau bureau des affaires occultes. L'inspecteur Valentin Verne enquête sur les agissements d'un mage mystérieux tandis que le Vicaire réapparaît...



**Les membres du Conseil syndical :**

- Alain **AVERTIN**
- Marie-Angèle **DOUSSOT**
- Pascal **GIROLET**
- Joël **QUITTE**
- Pierre-Marie **ROBIN**
- François **ROTA-SCORLASETTI**
- Bernard **ROZE**
- Christian **SEISEN**
- Claudine **VILLIERS**
- Laurent **BEAUFRERE**
- Christian **LAMORT**
- Claude **THOMANN**
- Patrice **HAMON**
- Pascal **BONNEFEMNE**
- Patrick **FRESNE** †

Directeur de la publication :  
Sophie **HERVE**

**Coupons de contact et de syndicalisation**

Coupon à renvoyer à :

Syndicat CGT Energies Touraine  
91 rue Fromental  
37204 TOURS Cedex 3

Tél: 02 47 48 58 59 / 02 47 48 53 09

Fax : 02 47 66 33 58

Courriel: [egst.cgt@laposte.net](mailto:egst.cgt@laposte.net)

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer

recevoir régulièrement des informations CGT

Nom-Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_/Port: \_\_\_\_\_